

Zeitschrift: Film : revue suisse de cinéma
Herausgeber: Fondation Ciné-Communication
Band: - (2000)
Heft: 11

Artikel: Le cinéma dès le plus jeune âge... et après?
Autor: Maire, Frédéric / Bareiss, Christof
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-932604>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le cinéma dès le plus jeune âge... et après ?

Créé en 1992, le club de cinéma «La lanterne magique» permet aux enfants de six à onze ans de découvrir les plaisirs du grand écran tout en acquérant des connaissances de base. Palliatif avéré des lacunes de l'enseignement primaire, elle a été déclarée d'intérêt public. Elle est patronnée par l'Unesco depuis 1999, compte 22 000 membres dans 56 villes et villages de Suisse et essaime sa formule en France, en Belgique, en Italie, aux Philippines et dès septembre en Espagne. Entretien avec Frédéric Maire, co-fondateur de «La lanterne magique», qui émet quelques idées pertinentes sur la formation à prodiguer dans le cadre scolaire...

Propos recueillis par Christof Bareiss

En Europe, la France donne le signal de l'alphabétisation au cinéma

Un petit tour d'Europe révèle qu'en matière d'enseignement du cinéma à l'école, la Suisse affiche un certain retard. C'est évidemment en France, berceau du cinéma, que l'on trouve, en plus de formations supérieures de renom (Femis, Louis Lumière...), dès le primaire, des programmes de qualité comme «Action Ecole!» (ateliers) et «Faites votre cinéma!» (concours). Sous la direction du Centre national de la cinématographie (CNC) et de l'Education nationale, des voies «collèges-cinéma» et «lycées-cinéma» ont été ouvertes et un baccalauréat littéraire spécialisé en cinéma instauré.

Ces institutions poussent aussi les étudiants à fréquenter les salles obscures et les festivals: «Offre est faite aux directeurs d'établissements et aux professeurs d'utiliser le cinéma – il n'y a pas de projection vidéo à l'intérieur des collèges et des lycées – pour inciter les enfants à prendre l'habitude de les fréquenter», explique Claude-Eric Poiroux, directeur général de la chaîne des salles «Europa Cinémas» de l'Union européenne.

Pour le Premier ministre français Lionel Jospin, l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel à l'école est encore insuffisant. Au Festival de Cannes, il a invité publiquement Jack Lang, Ministre de l'éducation, «à réfléchir à un plan qui offrirait à l'ensemble des collégiens et lycéens français la chance d'une véritable éducation cinématographique»¹. Lequel Jack Lang, un an auparavant déjà, insistait sur le fait qu'il était indispensable «d'alphabétiser cinématographiquement les jeunes Européens»².

Des initiatives locales et des formations équivalentes sont dispensées en Angleterre, en Espagne, en Hollande («Cinekid», «MovieZone»), en Belgique («Cinéma Paradiso Junior»), en Italie... (clb)

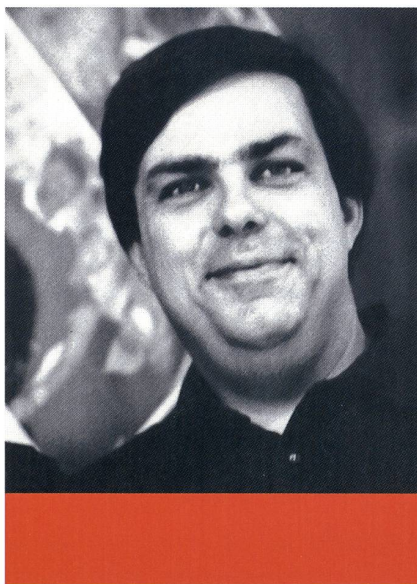
1. Le Monde, 11 mai 2000.
2. Le Monde, 15 mai 1999.

A la lumière de votre expérience à «La lanterne magique», quelles pourraient être les voies à emprunter pour enseigner le cinéma à l'école ?

Actuellement, au degré primaire et de façon structurée, il n'y a à peu près rien qui se fait en Suisse. Hors du cadre scolaire, il y a «La lanterne magique» ou des initiatives individuelles d'enseignants. Dans le secondaire, les choses sont passablement plus développées: il existe des organismes et des structures, mais qui ne sont pas profondément institués. Dans l'enseignement post-obligatoire, tout dépend des collèges et des professeurs. En somme, c'est très anarchique.

«La lanterne magique» est née pour combler un manque au stade primaire. Quand on voit la réaction extrêmement positive des enfants face à ce qu'on leur propose, il est clair que l'école devrait être plus active dans ce domaine. Elle devrait permettre aux enfants de s'attacher à l'outil cinématographique de façon plus précise. Avec des enfants de six à douze ans, ce n'est pas si difficile d'organiser des mini-ateliers dans des classes, pour faire des petits films d'animation ou autre. Il faudrait leur donner la possibilité d'aller vers un apprentissage, de toucher l'outil; en bref de faire tout ce qu'il est impossible de pratiquer dans le cadre de «La lanterne magique»

Frédéric Maire



parce qu'il y a trop d'enfants dans la salle de cinéma. L'école propose beaucoup d'activités de type ludique, elle pourrait donc sans problème organiser des petits ateliers d'audiovisuel (cinéma d'animation, reportage, travail de retouche de photographies avec «Photoshop»...). De montrer, au fond, ce qu'on peut faire et jusqu'où l'on peut aller aujourd'hui avec les images. Tout cela pourrait être du ressort de l'école primaire.

Faut-il déduire de vos propos que vous optez pour une formation plus pratique que théorique... ?

Je pense qu'on peut aussi aborder le cinéma sous un angle plus théorique, comme cela se fait déjà à «La lanterne magique», c'est-à-dire avec un peu d'histoire du cinéma. Mais à l'école primaire, il ne s'agit absolument pas de l'enseigner comme au secondaire. Il faut faire appel aux émotions, aborder le cinéma par le jeu et proposer une vision historique – sans aller trop loin. Tout doit rester compréhensible. Si on veut expliquer ce qu'est un film d'animation ou des effets de lumière, on peut montrer des images du cinéma expressionniste allemand et permettre ainsi à l'enfant de percevoir un petit peu du sens de la mise en scène.

L'enseignement de l'audiovisuel est une matière accessible si on la rend accessible. Dès l'entrée de l'enfant à l'école, et jusqu'à sa maturité, il faudrait que l'enseignement soit cohérent et suivi. Par exemple, si l'expressionnisme allemand a été abordé de manière pratique et élémentaire au primaire, il pourrait, au secondaire, être traité de façon plus concrète et théorique. Il faudrait alors laisser de côté la technique pour aborder les grandes écoles et le langage cinématographique.

Le cinéma et l'audiovisuel devraient avoir droit de cité comme branche à part entière et je suis persuadé que ce genre d'ateliers serait bénéfique, mais cela exigerait évidemment certains moyens. On ne peut pas demander – ce qui est malheureusement souvent le cas – au professeur d'anglais, de français ou autre de devenir spécialiste de cinéma du jour au lendemain. Un maître d'éducation physique n'est pas sollicité pour enseigner la chimie, ni un maître de chimie pour enseigner l'audiovisuel.

Exemple d'illustration didactique expliquant les effets spéciaux d'un tournage dans le petit journal de «La lanterne magique»



Il s'agirait donc de former des professeurs avant de former les élèves...

Absolument ! Ce serait déjà un bon début... Par contre, cet enseignement historique, technique et thématique ne doit pas enfermer l'élève dans une classe ; il doit, au contraire, l'entraîner dans les salles pour avoir un contact plus vivant avec le cinéma. Pour le primaire, «La lanterne magique» remplit ce rôle avec un encadrement approprié. En revanche, il n'existe rien pour les adolescents lorsqu'ils deviennent de véritables spectateurs. Il est alors fondamental que l'école fonctionne comme un relais, afin de permettre aux enfants d'accéder au cinéma plus facilement et de façon plus réfléchie. Pendant deux ans à Neuchâtel, nous avons développé un programme, intitulé «Branchés cinéma» : il était conçu comme un prolongement de «La lanterne magique». Ce n'était pas un club de cinéma de type associatif, mais quelque chose de totalement autonome. Les adolescents recevaient à l'école un petit journal avec une évaluation des films à l'affiche et ils bénéficiaient par ailleurs de séances spéciales à des prix modiques. Ils entendent parler de cinéma, de stars et il est donc important qu'ils puissent voir ces films à moindre coût tout en disposant d'outils didactiques pour mieux les aborder. Voilà une formule qui

pourrait être retenue comme un complément aux activités au sein de l'école.

Et l'analyse de film ?

Il faut s'en méfier : l'analyse peut vite devenir fastidieuse, même pour les élèves du secondaire. Il serait intéressant de pouvoir étudier une œuvre, un cinéaste ou un genre, mais plutôt dans le cadre d'un atelier. Il serait possible de leur demander comment le réalisateur a fait pour tourner un plan, puis essayer de le refaire et tenter ainsi de comprendre pourquoi il a choisi tel cadre. Il ne s'agirait pas de donner une conférence *ex cathedra* sur le travail du mouvement de caméra chez Orson Welles, mais plutôt de reconstituer ce qu'il a fait – bien sûr avec les moyens du bord – afin de le comprendre ! La théorie, il faut peut-être la réserver pour une troisième étape, vers la fin du secondaire supérieur, quand les étudiants disposent déjà de tous les outils.

Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'introduire une maturité audiovisuelle à l'échelon fédéral ?

Bien sûr. On a bien un choix inimaginable d'options, une option audiovisuelle devrait être possible ; ça existe en France et ce n'est pas vraiment nouveau. De ce point de vue-là, la Suisse a du retard. ■

Déclaration de Chaumont : une bouteille à la mer ?

En avril 1993, la «Déclaration de Chaumont» (Suisse), élaborée par les participants d'un séminaire international d'enseignants et transmise au Conseil de l'Europe, rappelait l'importance d'un apprentissage de l'image et des médias : «Notre environnement quotidien expose constamment l'individu aux messages des médias. Les techniques modernes de diffusion accroissent considérablement leur impact. Cette exposition agit sur la perception du réel, et donc sur la construction de la pensée.

«Les médias créent des formes de langages qui se démarquent de celles mises en place par la civilisation de l'écriture. «L'éducation aux médias est un processus global qui devrait commencer chez l'enfant avant sa scolarité et se poursuivre tout au long de sa vie d'adolescent et d'adulte. «Les objectifs généraux de cette éducation visent à rendre l'enfant capable :

- d'affiner sa compréhension des messages véhiculés par les médias ;
- de développer une attitude active face aux médias ;
- de communiquer au moyen de sons et d'images ;
- d'explorer le monde des médias en cultivant le plaisir qu'il en reçoit. »

(cfb)